

Vivacité

Le Mag de Montlouis-sur-Loire

142 / Avril - Mai - Juin 2017



De bonnes pratiques
pour préserver l'environnement

Le dossier

SUPER U

Montlouis

U DRIVE
coursesu.com

U location
Tél : 02 47 45 17 17

www.superu-montlouis.com

02 47 45 78 78

Avenue Victor Laloux

du lundi au samedi de 8h30 à 19h30,
le vendredi jusqu'à 20h
et le dimanche de 9h à 12h

1^{ER} RÉSEAU FRANÇAIS DE CUISINISTES À DOMICILE

cuisines
RAISON

“ ET SI VOTRE PROJET DE CUISINE,
NOUS LE CONCEVONS ENSEMBLE
À VOTRE DOMICILE ? ”

Pascal
LAURENCE
CONCEPTEUR-AGENCEUR
06 30 61 35 48

TOURS
LOCHES
AMBOISE

www.cuisines-raison.com

BRICO MARCHÉ
les Mossequetaires

Pouvoir tout faire **Moins cher**

Décorer • Bricoler • Bâtir • Jardiner

Au service de l'EST TOURANGEAU

37700 LA VILLE AUX DAMES
ZAC des Fougerolles - 02 47 45 11 49

**Nouveau
magasin
à Montlouis
sur Loire**

Verres **ESSILOR**

Ouvert du lundi 14h30
au samedi 19h00



LOIRE OPTIQUE

2 avenue Paul Louis Courier
37270 MONTLOUIS SUR LOIRE

Tél. : 02 47 45 06 28

Optic 2000
Une nouvelle vision de la vie

Un environnement plus sain et plus qualitatif

Depuis quelques années, nous avons impulsé une démarche respectueuse de notre patrimoine vert, une démarche forte et globale pour Montlouis. Nos différents comportements à travers nos consommations, notre habitat, nos déplacements, nos loisirs... induisent un impact sur l'environnement et sur notre cadre de vie.



Que ce soit dans l'entretien des espaces verts, les plantations nombreuses de fleurs et d'arbres, dans la consommation d'énergies des bâtiments ou de l'éclairage public, des véhicules ou de l'aménagement des pistes cyclables, dans le traitement des consommables des services municipaux ou dans l'apprentissage de la réduction du gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires, dans le développement des nouvelles technologies, dans l'attention toute particulière portée à la gestion en régie municipale de l'eau ou encore dans un meilleur tri de nos déchets, nous avons décidé d'agir sur de

nombreux leviers pour améliorer notre environnement. Ces actions écologiques ont également un effet positif sur nos finances puisqu'à terme, elles génèrent des économies substantielles.

Nous agissons également sur le temps long, celui du développement urbain (comme pour le nouveau quartier des Hauts de Montlouis), que nous avons la volonté de maîtriser, dans le respect de l'environnement. Nous incitons nos concitoyens à prendre conscience que le développement durable est une notion importante pour les générations actuelles comme pour les générations futures. Cela signifie qu'il faut porter une attention particulière à un mode de vie plus naturel, au développement des énergies propres ou des nouvelles cultures raisonnées ou bio, travailler sur l'information de la population et sa sensibilisation à ces nouveaux enjeux de santé publique, développer une économie qui soit viable pour un avenir plus respectueux de nos ressources et de notre biodiversité.

Ces questions sont étudiées à Montlouis où l'environnement naturel, entre la Loire et le Cher, les vignes et les côteaux, est reconnu de qualité puisque notre ville est sous le label "patrimoine mondial de l'UNESCO".

Concernant le PLU (Plan local d'urbanisme), nous travaillons de manière transversale pour prendre en compte l'énergie, la gestion de l'eau, des déchets, des espaces naturels, la préservation de la vigne, des espaces sensibles et des grands paysages.

Nous agissons également à moyen terme. Ainsi, dans les semaines et les mois à venir, d'autres initiatives se concrétiseront. Les déplacements et l'accessibilité aux services et aux commerces du centre-ville seront renforcés par la réalisation de voies de circulation cyclo-piétonnes, la poursuite de la rénovation de la voirie, et un partage de l'espace entre piétons et véhicules.

La place François-Mitterrand que nous inaugurerons ensemble le dimanche 4 juin par une grande fête familiale et ludique (autour de nombreux jeux géants, initiations au bien-être et stands de produits naturels, grande soirée dansante avec restauration sur place...) sera également parée d'arbres et d'espaces verts et fleuris qui apporteront une véritable qualité environnementale au centre-ville.

Nous voulons également encourager les bonnes pratiques. Notre service parcs et jardins a devancé depuis des années l'obligation du zérophyto dans les espaces publics. Nous devons tous nous approprier ces pratiques plus saines. Pour vous les faciliter, nous publierons prochainement à destination de la population un recueil de conseils "Jardinez autrement, jardinez propre !"

Au jour le jour, pour aujourd'hui comme pour demain, la Ville s'engage pour un environnement plus sain, plus qualitatif. C'est du concret. Chacun à son niveau peut également agir en commençant par bien trier ou bien désherber par exemple. Ce n'est pas rien, loin de là ! Tous nos gestes comptent et en bords de Loire, comment ignorer que les petits ruisseaux font... les grandes (et belles) rivières.

Vincent Morette



1



2



3



4

1 Déambulation du carnaval dans les rues de Montlouis sous une pluie de confettis. Les montlouisiens ont pu fêter en musique et en famille la fin de l'hiver.

2 La Ville proposait pour la première fois cette année une soirée de la Saint Patrick. Deux groupes de musique et danse folk se sont produits sur la scène de Ligéria pour le plus grand plaisir des amateurs de fêtes irlandaises.

3 Le 11 mars dernier, s'est tenue à la Maison communautaire la cérémonie citoyenne. Plus de 40 jeunes de la commune se sont vus remettre leur carte d'électeur. Ces jeunes pourront l'utiliser à l'occasion des élections présidentielles et des législatives.

4 A l'issue d'une exposition d'œuvres originales à la médiathèque, Gaëlle Duhazé, auteur jeunesse est intervenue pour un atelier création. Les illustrateurs en herbe se sont laissés guider pour la réalisation d'une illustration.



09.

Sommaire

ACTUALITÉS

- 06. Vidéoprotection**
Trois sites équipés avec ce dispositif.
- 07. Cartes nationales d'identité et passeports**
De nouvelles modalités de délivrance.



07.

- 09. La rénovation du centre-ville touche à sa fin**
Place aux jeux et à la détente.

- 10. Fusion**
Une nouvelle communauté de communes.



10.

DYNAMIQUE LOCALE

- 11. Motocross**
Un circuit entièrement redessiné.

A LA LOUPE

- 13. Actions environnementales**
La Ville montre l'exemple.



EXPRESSION POLITIQUE

- 16. Les tribunes politiques**

EXPRESSION CITOYENNE

- 17. Rendez-vous citoyens**
L'agenda des rencontres

CULTURE

- 18. La grappe renaît**
Trois projets en lice, aux Montlouisiens d'en choisir un.



20.

- 20. Chanson française**
Chloé Lacan accompagnée de deux musiciens aussi doués qu'elle.

VOS SORTIES

- 21. L'agenda des sorties**
culturelles, sportives...

Votre mairie

Place François-Mitterrand
37270 Montlouis-sur-Loire.
Tél. : 02 47 45 85 85

Horaires d'ouverture

- **Lundi** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30.
- **Mardi au vendredi** : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30.
- **Samedi** : permanence "État civil", de 10h à 12h.

Retrouvez toute l'actualité de la Ville sur le site Internet :
www.ville-montlouis-loire.fr



Et rejoignez-nous sur Facebook et sur Twitter.

Vivacité

Le Mag de Montlouis-sur-Loire

Montlouis
sur-Loire

COMMUNAUTÉ
Touraine-Est
Vallées

La Municipalité remercie tous ceux qui collaborent à la préparation de ce journal et participent par la publicité à sa promotion. Ce journal est imprimé sur du papier qui garantit la gestion durable de la forêt.

Directeur de la publication : Vincent Morette, maire de Montlouis-sur-Loire.

Co-directeur de la publication : Laurent Thieux, maire-adjoint chargé des finances, des ressources humaines et de la communication.

Rédaction : Yohan Vioux, Christelle Boissinot. Tél. : 02 47 45 85 85. Antoine Burbaud. **Maquette** : Christelle Boissinot, service communication mairie de Montlouis. **Photos** : mairie de Montlouis (sauf mentions), ©Lydie Aubreton. **Diffusion** : Alexis Rodier, mairie de Montlouis.

Impression : Mairie Info - 45, rue de l'Est. 92100 Boulogne Billancourt. Tél. : 01 46 05 36 36. **Publicité** : Régine Guillemot. Tél. : 06 23 06 64 90.

Dépôt légal à parution.

INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS EXTRA-SCOLAIRES 2017/2018

Le dossier unique d'inscription est conçu pour l'inscription d'un enfant aux activités liées à sa scolarité (restauration scolaire, transport, APE, étude surveillée, garderie du mercredi midi). Téléchargement sur : www.ville-montlouis-loire.fr onglet E-Mairie ♦ Education-Jeunesse ♦ Infos et formulaires à télécharger ♦ Dossier unique d'inscription 2017-18/.

- Pour chaque enfant supplémentaire télécharger et remplir la "fiche sanitaire de liaison" et "informations sur l'enfant" et les joindre au dossier à retourner par courrier ou à déposer en mairie **avant le 19 mai**.

PLAN CANICULE

Le Centre communal d'action sociale (CCAS), met en œuvre chaque été des actions en direction des personnes les plus fragiles. Une canicule ne peut pas se prévoir, mais il est possible d'anticiper en recensant les personnes âgées, handicapées ou isolées et en créant un réseau de bénévoles susceptibles d'assurer une veille auprès de ces personnes. Pour renforcer l'équipe de bénévoles ou figurer dans le registre canicule, contactez le CCAS : 02 47 45 85 30. Infos : 0 800 06 66 66 (n°gratuit).

REFLUX D'EAUX USÉES

La Ville rappelle qu'il est de la responsabilité de chaque propriétaire de s'assurer que son installation d'assainissement privée est conçue pour protéger sa propriété contre les reflux d'eaux usées qui peuvent survenir en cas de montée en charge accidentelle du réseau public. Un dispositif de type clapet anti-retour doit être mis en place en domaine privé si une partie de l'installation est située à un niveau inférieur à celui de la voie publique au droit de la construction.

FACTURE D'EAU DÉMATÉRIALISÉE

La Ville propose un service dématérialisé pour les factures d'eau et d'assainissement.

Cette facture électronique sera disponible sur le portail de chaque abonné. Pour bénéficier de ce service, contacter la Direction de l'Eau par mail à : eau@ville-montlouis-loire.fr, en précisant votre adresse mail.

Sécuriser la ville



© Alan Levine.

Les caméras vont être installées sur trois sites.

La Ville a souhaité mettre en place un dispositif de vidéoprotection visant à sécuriser certains lieux.

Afin de réaliser ce projet dans des conditions optimales, la Ville s'est appuyée sur un travail préparatoire élaboré par la gendarmerie et sur l'expertise technique d'une société spécialisée.

Ce travail préalable, extrêmement complet, a permis de réfléchir à une mise en place progressive de la vidéoprotection sur des sites depuis longtemps identifiés comme prioritaires : les alentours du collège et de l'avenue Appenweier (gymnase Léo-Lagrange, aire de jeu proche de l'école Ferry, centre socio-culturel La Passe-

relle et allée Jacques-Prévert). Une extension du dispositif à deux autres sites sera également mise en place. Il s'agit de l'espace Ligéria et de la place François-Mitterrand. A terme, dix-neuf caméras seront installées.

Les images (recueillies en mairie dans un local répondant aux recommandations en matière de sécurité et de contrôle d'accès), seront traitées et conservées dans un délai conforme aux dispositions législatives et réglementaires.

Ce dispositif, loin d'être exclusif, s'inscrit dans une politique globale de prévention que conduit la ville avec notamment la présence sur le terrain d'un médiateur de rue.

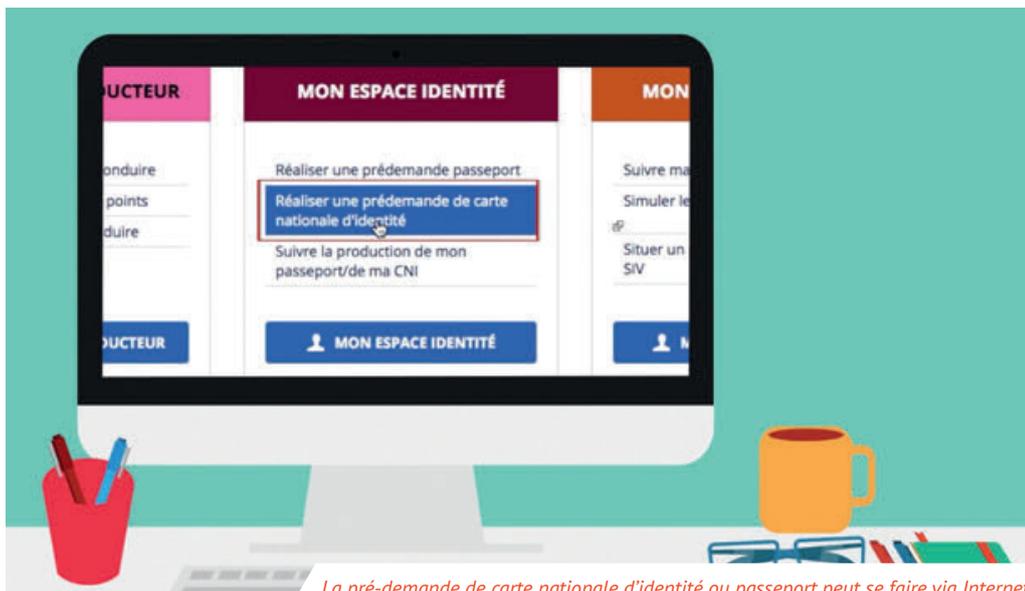
L'égalité au cœur de l'éducation

Réalisé en interne, par le service communication, le film qui a pour titre "L'éducation pour plus d'égalité", a été diffusé à l'occasion de la cérémonie des vœux du Maire aux citoyens, le 9 janvier dernier.

Cette production vidéo met en avant l'éducation dès le plus jeune âge et tout au long de la vie. En effet, par ses actions, la ville permet à tous de s'éveiller, de s'ouvrir, de s'orienter et de s'épanouir. Ce film, met en lumière le bien-être ensemble, l'éducation et l'égalité.



A visionner sur : www.ville-montlouis-loire.fr dans la vidéothèque.



La pré-demande de carte nationale d'identité ou passeport peut se faire via Internet.



Une fois la pré-demande réalisée, prendre rendez-vous en mairie pour la prise d'empreintes. Se munir également du numéro de pré-demande et d'éventuelles pièces justificatives.

Faire son passeport à Montlouis, c'est possible

Depuis le jeudi 2 mars 2017, de nouvelles modalités de délivrance des cartes nationales d'identité et des passeports ont été mises en œuvre dans le département d'Indre-et-Loire.

Cette réorganisation s'inscrit dans le Plan "Préfecture Nouvelle Génération" engagée par l'État. Il s'agit d'adapter le réseau territorial de l'administration pour mieux répondre aux attentes, notamment en matière de sécurité, de lutte contre la fraude et de simplification administrative. Les usagers pourront donc effectuer leur demande de carte d'identité et de passeports dans n'importe quelle commune équipée d'un dispositif de prise d'empreintes digitales. Montlouis-sur-Loire fait aujourd'hui partie des villes dotées de ce dispositif. Désormais la pré-demande de carte nationale d'identité ou passeport peut se faire

via Internet. Pour cela, il suffit de créer un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés (<https://pre-demande-cni.ants.gouv.fr/>), et de saisir son état-civil et son adresse. Un numéro de pré-demande de carte nationale d'identité sera attribué. Une fois la pré-demande en ligne remplie, il faudra prendre rendez-vous avec la mairie. L'agent d'accueil pourra récupérer les informations enregistrées en ligne, lors de ce déplacement en mairie. Attention, des délais d'attente sont à prévoir. Si vous souhaitez partir serein pour vos prochaines vacances, anticiper votre demande.



Contact : 02 47 45 85 85.

La navette montlouisienne



Aller chez le coiffeur, le médecin, se rendre à un club d'aînés ou tout simplement faire ses courses dans les commerces ou sur le marché du jeudi, c'est possible. Les personnes âgées dépourvues de moyen de locomotion peuvent bénéficier du service de transport montlouisien. Cette navette, nommée également "La navette Montlouisienne", sillonne la ville trois fois par semaine, du lundi au vendredi. Le mini-bus vient d'être renouvelé et permet également le transport des personnes à mobilité réduite. Pour bénéficier de ce service, contactez le matin de préférence, le chauffeur du bus. La carte de transport de dix trajets aller/retour coûte 7,60 €, elle est à retirer auprès du chauffeur. La navette circule le mardi et vendredi après-midi de 13h15 à 18h et le jeudi matin de 8h30 à 12h30.

Contact : Pascal Poussin au 06 07 88 98 49.

NOUVELLE RÉSIDENCE À MONTLOUIS-SUR-LOIRE

LES JARDINS DE MONTLOUIS



Appartements 3 pièces

Maisons de 4 à 5 pièces

à partir de :

159 000 €

Lot E504

ESPACE DE VENTE **59 BIS AVENUE VICTOR LALOUX**
EN FACE DU SUPER U

0800 444 800
Service & appel gratuits

www.e-h.fr

EUROPEAN  HOMES

Illustration non contractuelle, libre interprétation de l'artiste.
EUROPEAN HOMES RCS : PARIS B 784 819 122.

Dernière ligne droite



Aménagement du futur accueil de la mairie.



Seize arbres ont été plantés en mars dernier.

Débutée mi-mai 2016 la rénovation du centre-ville touche bientôt à sa fin. Après douze mois de travaux, les Montlouisiens vont désormais pouvoir profiter d'un espace attractif.

Il en aura fallu du temps pour dessiner cette nouvelle place François-Mitterrand et ses abords. De l'énergie, de la patience aussi, mais il faut admettre que le jeu en valait la chandelle.

Pas moins d'une trentaine d'entreprises (et une centaine d'ouvriers et de techniciens) se sont relayés au fil des mois sur un chantier complexe (par sa localisation en plein centre-ville) et son étendue. Mais après quelques aléas, deux ou trois contraintes techniques le chantier touche à sa fin.

Un chantier d'envergure mené en constante concertation avec les riverains, les commerçants, les chefs de chantier et les

équipes de la ville.

Aujourd'hui, à quelques semaines de la "livraison des travaux" les agents ayant œuvré à cette belle réalisation peuvent avoir la satisfaction d'avoir participé à la création d'un espace attractif, convivial et fonctionnel qui sera adapté pour y réaliser des manifestations tout en facilitant le stationnement des voitures et des deux roues. Cette nouvelle vitrine contribuera au dynamisme du centre-ville avec un aménagement paysager de grande qualité.

Les Montlouisiens sont attendus le dimanche 4 juin pour investir la place (lire ci-dessous).

>>> En bref

→ Dénomination des espaces

La place François-Mitterrand s'étendra désormais sur l'axe Ouest-Est, c'est-à-dire, à la fois devant la mairie mais également de l'autre côté de la chaussée, sur l'espace devant les commerces de l'ancienne ferme Bonnin. Malgré son changement de configuration, la place du 11 Novembre conserve son nom.

→ Espaces verts

340 m² de massifs et espaces verts vont être réalisés par les agents de la Ville. Ainsi, 1 095 vivaces et graminées et 53 arbustes apporteront une note colorée.

Place aux jeux et à la détente

Dimanche 4 juin, après plusieurs mois de travaux, la place François-Mitterrand reprend des couleurs. En effet, la Ville organise à partir de 10h, une grande fête des jeux : un événement ludique autour du jeu, de la détente et du bien-être. Seront mis à disposition de nombreux jeux de société, jeux de plateau, jeux géants... et plusieurs animations. Des ateliers autour du bien-être, ponctueront cette journée (yoga, biodanza, yoga du rire...). Cette fête, qui devrait être reconduite chaque année, va permettre aux habitants de découvrir et s'approprier ce nouvel espace public. Pour prolonger cette journée festive, une soirée dansante clôturera la fête. L'occasion de se retrouver pour boire un verre ou se restaurer auprès des artisans de bouche présents toute la journée.



Le président et les maires de la nouvelle communauté de communes.



La nouvelle identité visuelle Touraine-Est Vallées (TEV), avec ses dix bandes verticales de couleur qui illustrent le foisonnement et l'inter-complémentarité des dix communes œuvrant ensemble pour le dynamisme, l'innovation et l'attractivité du territoire.

Touraine-Est Vallées est née

Depuis le 1^{er} janvier et la fusion de l'Est Tourangeau et du Vouvrillon, votre communauté de communes se nomme désormais "Touraine-Est Vallées". Elle comprend 10 communes, du Nord de la Loire au Sud Cher.

Imposée par la Loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale de la République), votée mi-2015, cette fusion a pris effet au 1^{er} janvier 2017, après 18 mois de travaux concertés entre services et élus des deux anciennes communautés.

Si pour l'heure, peu de changements sont à noter en matière de prise de compétences (voir encadré) et de services à la population (situés aux mêmes endroits), une nouvelle gouvernance a dû voir le jour. En effet, la loi imposait que cette assemblée communautaire devait réunir entre 34 et 42 conseillers, maximum. Le comité de pilotage, constitué des 10 maires, a finalement opté pour un nombre d'élus limité à 40 ; une réduction significative, puisque que la CCET en comptait 32 jusqu'alors et le Vouvrillon, 28.

Des atouts supplémentaires et une nouvelle gouvernance

Lors du premier conseil communautaire du 12 janvier, le président et les vice-présidents ont été élus. Pierre Dourthe a été élu

De nouvelles compétences

Au 1^{er} janvier, rien n'a changé en matière de services à la population, puisqu'il avait été décidé préalablement que les services resteraient identiques et aux mêmes endroits, et que les compétences non partagées continuaient à être exercées comme telles. La loi prévoit que les intercommunalités doivent assumer un certain nombre de compétences obligatoires dès le 1^{er} janvier 2017, ce qui fut le cas du tourisme, passé de l'échelon communal à intercommunal pour Montlouis, et de nombreuses autres déjà exercées par les deux anciennes CC (déchets ménagers, développement économique...).

Les élus communautaires devront ensuite statuer sur la prise de compétences optionnelles (un délai d'un an pour se décider à les intégrer ou non), et des compétences facultatives (délai de 2 ans).

à la présidence et, parmi les 10 vice-présidents, Vincent Morette a été élu 1^{er} vice-président, en charge des finances, de l'évaluation des politiques publiques et du contrôle de gestion.

Cette loi NOTRe avait pour objectifs principaux de confier de nouvelles compétences aux régions et de redéfinir clairement les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale, avec un renforcement des missions et du rôle des communautés de communes. Ce sera le cas pour Touraine-Est Vallées qui pourra par exemple accéder à la Conférence territoriale de l'action publique, ouverte aux intercommunalités de plus de 30 000 habitants et peser davantage sur le territoire régional.

Le numérique, chantier prioritaire

Car le territoire ne manque pas d'atouts (40 000 habitants, 14 zones d'activités, deux vignobles de renom...) et cette fusion va offrir de nouvelles perspectives de développement (économique, touristique...). Les mutualisations et autres économies d'échelles vont également permettre de développer les services à la population.

Parmi les grands chantiers des services et élus communautaires, celui de l'aménagement numérique et du déploiement de la fibre optique. Un chantier qui va s'étirer sur l'ensemble du territoire jusqu'à 2023 avec un investissement communautaire à hauteur de 1,15 M€.

LABEL CLUB VOLLEY

En janvier, le club de volley montlouisien s'est vu attribuer par la FFVB, le label "Club formateur Futur" (déjà obtenu en 2000/2001). Ce label tient compte de différents critères : nombre de jeunes licenciés, taux de renouvellement, convention en milieu scolaire, profil des entraîneurs, point sur les résultats... L'addition de ces résultats positionne celui-ci dans l'un des trois niveaux : club formateur "Futur", "Excellence" ou "Performance" avec à la clé, une dotation en matériel et un coup de pouce pour la communication du club. A noter également l'attribution d'un agrément "École de volley".

BROCANTE DE LA SAINT JEAN

L'amicale de la Saint-Jean de Husseau organise dimanche 23 avril sa 25^e brocante, vide-greniers sur le terrain, rue des Bouvineries - réservé aux particuliers. Emplacements : 12,50 € les 5 mètres et 2,50 € le mètre supplémentaire. Réservation le soir : 02 47 35 50 45. Service de restauration et buvette sur place.

ILS S'INSTALLENT À MONTLOUIS...

Dimitri Besse a installé à Conneuil, son atelier "Spacefoot", spécialisé dans la vente de produits sportifs (foot, basket, volley...) et la personnalisation de supports textiles. L'entreprise intervient auprès d'associations et d'entreprises pour des projets de création. Contact au 06 27 94 04 10.

DÉCHETTERIE DU PAS D'AMONT

La déchetterie passe à l'heure d'été du 1^{er} avril au 30 septembre. Les horaires sont les suivants : Lundi au vendredi : 9h à 12h30 et 15h à 18h30 ; le samedi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 18h30.

Après l'effort place au spectacle



Inauguration, en mars, de la nouvelle piste de motocross sur le circuit de la Vallerie.

Pour répondre aux nouvelles normes de la fédération française de motocyclisme, l'amicale motocycliste montlouisienne a dû procéder à la réfection du circuit de la Vallerie.

De gros travaux ont donc été engagés avec l'aide d'un traceur de circuit professionnel (réputé en France, Europe et aux USA). Celui-ci a eu carte blanche pour redessiner entièrement le circuit en tenant compte des normes actuelles, de celles à venir, tout en offrant la possibilité d'y organiser un championnat de France.

En juin 2016 les travaux ont commencé avec l'aide des bénévoles et fin juillet le traceur a construit le circuit en 10 jours, avec l'aide matérielle des partenaires du club. Fin août les équipements et protections ont été remon-

tés jusqu'en janvier 2017. L'homologation du site, désormais acquise, va permettre au club de reprendre ses activités : école moto (derniers dimanches de chaque mois), entraînements de la centaine de pilotes du club, sans oublier le 25^e motocross national.

Le motocross, qui a lieu le 18 juin, verra s'affronter en catégorie nationale, des pilotes de toute la France mais aussi en championnat de Ligue du Centre 125cc des jeunes pilotes à partir de 13 ans. Également au programme, le championnat de Ligue du Centre mini-cross où les touts petits, à partir de 7 ans, pourront en découdre comme les grands.

*Motocross. 18 juin, à partir de 8h45.
Entrée : 2 € (gratuit pour les - de 16 ans).*



Le foot au féminin

Margaux Cornet et Léa Dasilva deux Montlouisiennes motivées se sont lancées à la conquête du football. Leur pari, monter une équipe féminine à Montlouis. Après plusieurs appels via les réseaux sociaux, leur message a été entendu et une équipe féminine a pu voir le jour (à noter qu'en 1975 une section féminine forte de 19 adultes avait déjà été créée à l'ASM). L'équipe est aujourd'hui composée de onze licenciées. Les entraînements sont assurés deux fois par semaine (mardi de 18h à 19h30 et samedi de 9h30 à 11h), au stade Cholet. Avis aux amatrices...

Infos auprès du club : 02 47 50 89 48, par mail : montlouissurloire.foot.as@wanadoo.fr et à suivre via Facebook "Equipe féminine ASM Montlouis-Football".

entendre
... et la vie recommence

98%
DE NOS PATIENTS
RECOMMANDENT ENTENDRE

FABIEU DESNOUES
Audioprothésiste D.E.

Tous nos services ENTENDRE pour vous accompagner au quotidien : conseils, suivi gratuit, garantie 4 ans et assurances incluses, paiement en 10x sans frais, ... Venez nous rendre visite !!!

DESIGN
DISCRETION

ASSURANCE
4 ANS
GARANTIE



6, rue du Maréchal Foch
37270 MONTLOUIS SUR LOIRE
Tél. 02 47 27 14 67
Mail : entendre.montlouis@orange.fr

25, rue National - 37400 AMBOISE
Tél. 02 47 23 12 77 - Mail : entendre.amboise@wanadoo.fr

DEVIS ET
BILAN
GRATUITS*

MAIRIE INFO

ÉDITEUR DE PUBLICATIONS OFFICIELLES
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES & OFFICES DE TOURISME

Vous souhaitez vous aussi réserver
un espace publicitaire dans le prochain magazine
Vivacité de Montlouis-sur-Loire ?

Contactez-nous...

Mairie Info - 45 rue de l'Est
92100 Boulogne-Billancourt
Email : info@mairieinfo.fr - ☎ 01 46 05 36 36



www.mairieinfo.fr

GARAGE M.E.A.
PEUGEOT MONTLOUIS

Vente véhicules neufs et occasions
Réparation toutes marques
Mécanique - Carrosserie - Peinture



Route de Conneuil - ZAC de Conneuil - 37270 MONTLOUIS-SUR-LOIRE
Tél. 02 47 50 96 95 - Fax 02 47 50 99 34 - E-mail : mea7@wanadoo.fr

PEUGEOT

Cuisines Avenue
Cuisines · Bains · Rangements

CLASSIQUE...MODERNE...DESIGN...TRADITIONNELLE

CHOIX QUALITÉ CONSEIL
7 bis Quai de la Gare - Montlouis/Loire
Tél. 02 47 56 69 18 - Fax 02 47 56 71 41
tours@cuisinesavenue.fr







Bonne élève, la Ville montre l'exemple

Suppression des produits phytosanitaires dans l'espace public, gestion énergétique des bâtiments communaux, construction de pistes cyclables, sensibilisation des services municipaux et de la population : la Ville tient à montrer l'exemple en matière d'environnement et de qualité de vie, avec l'ambition de transmettre ses bonnes pratiques utiles aux Montlousiens.



“Des actions environnementales profitables à tous”

MIEUX CERNER LE FRELON ASIATIQUE

En plus de constituer une menace pour l'homme, le frelon asiatique s'attaque aux ruches et donc à la biodiversité. Si elle n'est tenue à aucune obligation, la Ville de Montlouis a néanmoins pris ce problème à bras-le-corps et établi une cartographie précise de la présence de ce nuisible sur le territoire communal. Elle permet de mieux identifier les secteurs et les types d'habitat. Ce diagnostic permettra de répondre immédiatement aux sollicitations du syndicat Fredon Centre en cas d'actions ou de sollicitations de sa part.

SENSIBILISER LES JEUNES GÉNÉRATIONS

Parmi les principaux objectifs des activités péri-éducatives (APE) proposées par la Ville, figurent "l'ouverture" et "la curiosité des enfants pour leur environnement". Ainsi, certains parents viennent présenter leur métier en lien avec le sujet (maraîcher bio, viticulteur...). Enfin, pour ce dernier trimestre, un atelier intergénérationnel permettra à travers un nouvel échange entre les enfants et les résidents du Foyer des Tuffeaux de mettre en place un joli jardin aromatique à proximité du Foyer.

ÉCLAIRER MOINS, MAIS MIEUX

Tout en continuant l'amélioration de son parc de luminaires, notamment en le dotant d'ampoules moins énergivores, la Communauté de communes expérimente la réduction de la durée de son éclairage public depuis plus d'un an. Ainsi, des quartiers tests du territoire ont été éteints en milieu de nuit (de 1h à 6h du matin) en 2015 et 2016. Les objectifs de préservation de l'environnement et de réduction de la pollution lumineuse semblent rencontrer un écho favorable chez les habitants. Ces coupures sont amenées à se généraliser, en concertation avec les maires. Les principaux axes de chaque commune restent éclairés.



Questions à Martine Salmon



Martine Salmon, adjointe en charge de l'administration générale, de l'environnement et de la prévention

Depuis le 1^{er} janvier, les collectivités n'utilisent plus de produits phytosanitaires dans les espaces publics.

Comment la Ville avait anticipé ?

En 2012, avec la Chambre d'Agriculture et des organismes conseils, nous avons testé sur trois secteurs significatifs de la commune la suppression des produits phytosanitaires dans les espaces publics communaux. Cela nous a permis d'expérimenter des méthodes, des techniques, du matériel, mais aussi de faire en sorte que nos agents du service Parcs et jardins puissent être acteurs de cette démarche. Car nous parlons ici d'environnement et de santé publique : cette action est im-

portante pour la qualité de l'air, de l'eau, mais aussi pour nos agents et nos concitoyens.

Comment cela se traduit-il ?

Nous optons pour le broyage des végétaux et utilisons un système de paillages de nos massifs. Notre choix s'est également porté sur des plantes plus pérennes et moins consommatrices d'eau, qui empêchent la prolifération d'herbes spontanées. Chaque année, les horticulteurs proposent de nouvelles variétés, esthétiques et très colorées, qu'il convient d'associer, de planter aux bons endroits.

La réglementation prévoit pour le moment deux exceptions...

Les produits phytosanitaires sont encore tolérés sur les terrains de sports et dans les cimetières. Le nôtre fait l'objet actuellement d'enherbement sur une surface partielle, avec des pelouses spéciales, très résistantes, poussant doucement et réduisant les herbes spontanées. Elles seraient une alternative à ces produits phytosanitaires. Le cimetière est un lieu sensible, avec de nombreuses allées, de petits espaces... semées à l'automne, nous allons pouvoir jauger l'efficacité au cours de l'année. Là aussi, nos services se sont informés et ont testé.

Je composte, tu compostes...

Quels conseils donneriez-vous aux particuliers ?

Nous invitons la population à faire de même, à anticiper la date du 1^{er} janvier 2019, date à laquelle ces produits ne seront plus délivrés que sur autorisation spéciale. En se préparant, c'est plus facile, nous l'avons vu avec nos équipes. L'alternative aux produits phytosanitaires est possible et, en plus d'améliorer notre qualité de vie à tous, elle engendre moins d'entretien et d'arrosage. La population peut venir prendre conseil lors des portes ouvertes du bâtiment municipal des Parcs et jardins, à l'automne.

Un dernier mot sur la consommation énergétique des bâtiments communaux. Là aussi, la Ville veut donner l'exemple ?

Oui, nous poursuivons les travaux ciblés suite à notre audit et avec des priorités. Nos importants travaux d'accessibilité permettent également de changer des ouvrants, d'améliorer l'isolation...

Puis nous avons également, dans nos marchés publics, une certaine exigence qui nous permet par exemple, aujourd'hui, de renouveler nos chaudières régulièrement (30 à 40 % d'économies d'énergies), de bénéficier de 30 % d'énergies renouvelables par les fournisseurs retenus...



Le composteur rotatif

Le 7 mars, l'école Arcadine devait accueillir un petit nouveau, prénommé... composteur rotatif. Installé gratuitement, dans le cadre de l'appel à projets "Territoires à énergie positive", il devrait permettre de réduire considérablement le nombre de déchets produits dans l'école (principalement liés à la restauration) et ouvrir des perspectives sur la valorisation de ce compost. Ce composteur rotatif, de forme cylindrique, propose un volume de 400 litres et peut accueillir entre 25 et 35 kg de déchets par semaine. Si le personnel se l'approprie et si les résultats sont probants, il est prévu d'en acquérir de nouveaux pour les autres écoles.

Tableau composteur de Michel Davo

Par ailleurs, dans le cadre du cycle d'expositions "Regards sur... le temps qui passe", initié par le service culturel de la Ville au Carroi des Arts, une initiative particulièrement prisée des élèves des écoles maternelles de la commune a vu le jour avec le plasticien-naturaliste Michel Davo.

L'artiste qui s'intéresse au rapport entre l'art et les déchets a ainsi mis au point une technique de compostage artistique et pédagogique, qui permet d'observer la transformation de la matière organique en compost. Des tableaux composteurs ont donc été fabriqués et installés dans les écoles maternelles de la commune. Les élèves les rempliront et les entretiendront tout au long de l'année pour voir apparaître des couches de couleurs différentes et préparer ainsi le compost.



A l'écoute du réseau d'eau

Parmi les défis environnementaux, l'eau figure tout en haut de la liste. La Ville de Montlouis a entamé depuis quelques années un renouvellement de compteurs (2 500 sur les 5 200 recensés sur la commune) et entrepris un certain nombre d'actions pour limiter les pertes sur le réseau d'eau potable, long de 102 kilomètres.

"Nous avons deux priorités", détaille Virginie De Paepe, directrice de ce service de douze agents. "Limiter les pertes et les fuites, ainsi que restaurer le patrimoine communal de l'eau. Le premier axe de travail consiste à augmenter le rendement du réseau (ce qui arrive chez l'habitant), sachant que le 100 % n'existe pas. Mais nous avons posé des débitmètres sur 14 points stratégiques du réseau, ce qui nous permet de relever en continu les volumes d'eau, d'analyser et d'identifier les secteurs défaillants pour y intervenir. Quant au remplacement des compteurs, c'est un long travail, qui représente un coût puisque le matériel vaut 60 € pièce, hors installation et service."

Là encore, la Ville agit de manière concrète, et anticipe plutôt que de se trouver prise au dépourvu, dans l'urgence.



Les textes publiés ici n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs

Tribunes des minorités

La métropole Tours Val de Loire éclot en ce printemps 2017. Pendant ce temps, notre nouvelle petite communauté de communes essaie de résister à la réalité de l'absorption prochaine par cette métropole.

Quelle mascarade, l'élection des vice-présidents et du bureau de Touraine Est Vallées (TEV). Si l'élection du président M. Dourthe semble logique, que dire de l'éviction de la présidente de la Communauté de Communes du Vouvrillon (CCV) Mme Doucet ? A la surprise générale, le Maire de Montlouis est élu premier vice-président. Il faudra attendre le quatrième vice-président pour que le Vouvrillon soit représenté. De plus, ce n'est pas glorieux pour la parité, une seule femme sur dix vice-présidents. Quant au bureau élargi, sur dix membres, trois femmes seulement sont élues. Une parité qui n'a rien à envier au sexisme de la troisième république... Maintenant parlons des choses qui fâchent, PARLONS ARGENT.

Nous n'avons pas voté le budget de la Communauté de communes de l'Est Tourangeau (CCET), mais qu'aurions-nous fait élus du Vouvrillon ?

Lors du budget de la TEV, nous avons découvert l'héritage de la CCV. En trois ans, l'épargne nette est devenue NEGATIVE, de 327 000 € à -285 000€ (soit une faillite pour une entreprise). Le seul remède aurait été d'augmenter les impôts, remède bien amer à avaler. Nous avons été très surpris de cette découverte.

La fusion avec le Vouvrillon va ralentir nos investissements, notamment un axe routier digne de ce nom au sein de notre communauté de communes.

Au niveau de notre commune, le projet de crématorium est abandonné. Reste le projet de chambre funéraire, dont une chambre de recueillement, qui était encore un des projets de notre programme municipal. Il faudra aussi penser à agrandir notre cimetièrre qui devient trop exigü.

Pour le groupe
"Vivons en harmonie à Montlouis",
Jacky Nourry.

QUALIPARC encore un projet qui vous veut du bien...

A LA VEILLE DE LA FUSION AVEC L'EX-CCV (Communauté de Communes du Vouvrillon), lors du conseil communautaire de l'ex-CCET du 15 décembre 2016, il a été voté (délibération 254) le principe d'acquisition d'un plateau tertiaire dans un immeuble qui va être construit par la SET sur la zone QUALIPARC pour la réalisation d'un projet de tiers lieu (achat pour ~800 000 € qui servirait d'amorçage au développement de cette zone, précise la délibération).

Cette même proposition est glissée dans le budget (débat d'orientation budgétaire du 8 mars 2017) de la nouvelle Communauté de Communes TEV, sans aucune concertation ou discussion ni au bureau ni avec les 40 élus communautaires. A notre grand étonnement, sur le fond et sur la forme, pour cette acquisition, le président, Mr Dourthe, "partisan de la cordialité dans la vie démocratique, qui croit en l'intelligence des hommes, qui prime la raison et la discussion argumentée", a précisé que la décision appartient aux maires informés auparavant.

Pourtant, nous avons sur notre territoire des biens immobiliers inoccupés conçus pour de tiers lieux... Alors, qui sera responsable de ces décisions, qui va couvrir la note ? Peut-être qu'en final la ville de Montlouis achètera un jour ces locaux inoccupés, comme cela a été le cas pour l'achat d'un bâtiment à la CCET dans la ZAC de Conneuil pour l'adapter aux besoins des services techniques municipaux (800 000 € + ~400 000 € de travaux).

Notre commune, ainsi que la communauté de communes, ont d'autres dépenses plus utiles et nécessaires pour nos concitoyens à faire que de jouer aux promoteurs immobiliers.

Avec toutes les restrictions budgétaires, c'est peut-être cela de la bonne gestion... ! L'industrie et le développement économique ne reposent pas sur des tiers lieux. Et qu'en dit le contribuable ?

Pour le groupe
"Montlouis, bien évidemment",
Élisabeth Richard.

Faites Montlouis à votre idée !

Lors du dernier conseil municipal, la ville a décidé de faire appel à une forme de financement participatif appelé "crowdfunding" pour financer le remplacement de la grappe du Chenin Blanc sur les quais de la Loire.

Cette proposition est l'occasion pour nous de nous arrêter sur ce mode de financement.

Cette méthode permet de récolter des fonds auprès de public via des plateformes de financement participatif. Il peut prendre la forme de dons, de prêts rémunérés ou de participation des entreprises. C'est un outil qui permet de financer des actions sans l'aide des acteurs traditionnels, notamment les banques.

Ce nouveau mode de financement participatif est ouvert aux collectivités locales depuis décembre 2015.

Notre groupe a toujours été favorable à toutes les formes de participation des citoyens. Nous avons, dès le début de la mandature, demandé à la majorité, frileuse sur ce sujet, de faire appel aux citoyens dans les actions de la ville.

Ainsi, lors de la campagne des municipales de 2014, nous avons développé l'idée de mettre en place des budgets participatifs. Il s'agit de consacrer une part du budget d'investissement pour financer des projets portés par les montlouisiennes et montlouisiens. De grandes villes s'y sont mises, pourquoi par Montlouis ? Ces projets pourraient être travaillés collectivement entre les habitants, les associations, les élus... Des ateliers de co-construction pourraient être proposés afin de définir un projet commun.

Après le "crowdfunding", la prochaine étape sera-t-elle la mise en place d'un budget participatif que nous appelons de nos vœux ? Arrêtons-nous là, ne soufflons pas l'idée à la majorité...

Pour le groupe
"A Montlouis changeons pour de bon !",
Fabien Coste.

Tribune de la majorité

Améliorer encore nos services publics

Alors que de nombreuses communes, en périphérie des grands centres urbains comme en milieu rural, voient leurs services publics de proximité diminuer ou disparaître, Montlouis, au contraire, concentre ses efforts pour renforcer son offre à la population.

Les services publics protègent, renforcent le lien social, accompagnent chacun en facilitant le quotidien : ce socle républicain – gage de notre bien vivre ensemble – doit être conforté par des politiques publiques fortes. C'est notre volonté pour notre commune.

Ainsi, avec l'aménagement de la place François-Mitterrand et l'embellissement du nouveau centre-ville dont les travaux se terminent – chacun peut en mesurer le changement, nous avons décidé de moderniser le hall d'accueil de la Mairie : un espace lumineux et chaleureux, une meilleure orientation des usagers et – nous sommes la seule ville du département dans ce cas – la mise en place d'un nouveau service très attendu : la possibilité pour vous de faire, directement sur place, vos cartes d'identité ou vos passeports sécurisés.

La machine spéciale est arrivée et installée, le personnel formé. Après le développement de la MSaP (Maison des Services au Public, inaugurée le 21 octobre dernier) au SMES avec des permanences CAF et Pôle Emploi qui se mettent en place, Montlouis prouve, par ces développements de services utiles à tous, son profond attachement à tout ce qui favorise l'égalité citoyenne.

Pour le groupe
"Agissons ensemble pour Montlouis",
Sophie Dumagnou, adjointe au maire.

Expression Citoyenne

>>> En bref

► RENCONTRES PUBLIQUES AVEC LES CITOYENS

Des réunions de proximité sont organisées, proches de chez-vous. Elles ont lieu une fois tous les deux mois environ, à 18h30.

- **Mercredi 26 avril 2017.** Salle René-Lejeau.



► VOTE PAR PROCURATION pour les présidentielles et les législatives

Les élections présidentielles et législatives ont lieu, respectivement, les dimanches 23 avril et 7 mai ainsi que les dimanches 11 juin et 18 juin.

Si vous ne pouvez pas vous rendre dans votre bureau de vote à ces dates vous pouvez voter par procuration. Pour ce faire, un formulaire doit être rempli à la gendarmerie.

Contact : 02 47 45 64 30.

Formulaire à télécharger sur :
www.service-public.fr

► CONSEILS MUNICIPAUX

Les prochaines séances se tiendront les lundis 15 mai et 26 juin, à 18h30. Ouvertes au public, elles se déroulent à la Maison communautaire (48, rue de la Frelonnerie), jusqu'à la fin des travaux du centre-ville.

► CONSEILS COMMUNAUTAIRES

Les prochaines séances se tiendront les jeudis 6 avril (vote du budget), 18 mai et 22 juin. Séances à 18h30, ouvertes au public à la Maison communautaire, 48, rue de la Frelonnerie.

Rencontre avec les élus

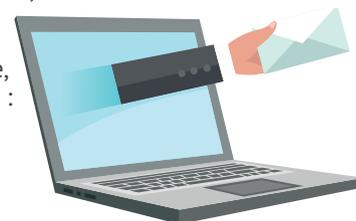
Les adjoints proposent des permanences en mairie, sur rendez-vous.
Contact auprès du cabinet du maire au 02 47 45 85 55.

- **Martine Salmon.** Lundi matin, vendredi après-midi.
- **Laurent Thieux.** Mercredi après-midi, samedi matin.
- **Patrick Bourdy.** Mercredi, de 14h30 à 18h.
- **Véronique Roy.** Samedi, de 10h à 11h.
- **Claude Garcera.** Lundi après-midi.
- **Sophie Dumagnou.** Mercredi, de 14h30 à 16h30, jeudi, de 17h30 à 19h et samedi, de 10h à 12h.
- **Gérard Brault.** Jeudi, de 10h à 12h.
- **Jeanne Hentry.** Mardi ou mercredi matin.
- **Frédéric Leclerc.** Vendredi après-midi, de 14h30 à 18h.

Pour prendre contact
directement avec le maire,
et suivre son actualité :

morette@ville-montlouis-loire.fr

www.facebook.com/VMorette/





Quelques exemples de projets reçus. Rendez-vous sur le site de la ville à partir du 10 avril pour découvrir l'ensemble des propositions.

La grappe renaît...

Patrick Bourdy, adjoint chargé de la dynamique de la ville, présente les contours du projet de la grappe.

Quelle est l'origine de la "Grappe du Chenin Blanc" ?

L'idée de la municipalité était de lancer un signe fort après la construction du mail sur le quai Albert-Baillet. Créer une synergie entre la Loire - visible depuis le quai - et la viticulture. Cette fontaine en forme de grappe correspondait à la dynamique de notre Ville : le fleuve ligérien et le talent des viticulteurs.

C'était également un point de repère face à la cave Courtemanche et un lieu d'observation du coteau et de la Loire. Un appel pour faire venir les Montlousiens et les visiteurs au bord d'un



fleuve dont la ville s'était longtemps détournée. Il s'agit ainsi de "réconcilier" les habitants avec la Loire et leur faire s'approprier l'identité de leur commune.

Pourquoi la remplacer ?

Lors d'une première consultation sur Internet nous nous sommes rendus compte du fort attachement des Montlousiens au symbole de la grappe. La remplacer en érigeant une sculpture évoquant l'univers du vin s'est naturellement imposé (lors de la consultation, 79 % des participants au sondage ont déclaré être attaché à la grappe et 92% pensent qu'elle participait à l'identité de la Ville). L'idée est de poursuivre la consultation en portant le choix sur des projets qui ont été soumis par des artisans d'art autour de la thématique "Loire et vin". Comme l'épi de blé, la grappe est le sym-

bole de l'union, du travail et aussi du partage. De la nécessaire entente entre les gens pour que les fruits du soleil et de la terre soient féconds et mis à disposition de l'habitant par l'artisan viticulteur.

Ces projets traduisent une société solidaire, comme en témoigne dans notre commune la forte présence des associations, la convivialité et la fierté du territoire.

La consultation des Montlousiens permet à chacun de donner son avis et de s'approprier "l'œuvre qui dialogue avec le passant"

Que représentent ces projets ?

Chacun d'entre eux en appelle à cette fraternité montlousienne avec une tonalité, une couleur différente. On y trouve à la fois la viticulture, mais aussi la luminosité du ciel et dans certains projets les courants ondulants et les remous du fleuve Ligérien. L'avenir dynamique, effervescent, créatif de notre commune doit à mon sens apparaître dans ce choix que nous voulons citoyen.

Votez en ligne pour le projet de grappe de votre choix, du 10 avril au 14 mai.
www.ville-montlouis-loire.fr rubrique démocratie locale -> actualité

Apporter son grain à l'édifice



Le conseil municipal du 14 mars dernier a approuvé à l'unanimité le principe du recours au financement participatif pour le remplacement de la grappe. Deux dispositifs seront mis en place via la Fondation du patrimoine et par le biais d'une plateforme spécialisée Internet. Ce mode de financement permet de récolter des fonds auprès d'un large public de particuliers ou d'entreprises, sachant que si la Fondation du patrimoine valide le projet, les donateurs pourront bénéficier d'une réduction fiscale de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable.

Il n'y aura pas de petit don, aucun montant minimal ne sera fixé. Au-delà du montant total qui sera récolté, l'important est aussi de prolonger la démarche participative auprès des Montlousiens pour que cette nouvelle œuvre s'installe dans le paysage et dans les esprits. Dès que les modalités de financement auront été validées, la population sera informée par le site et par le prochain Vivacité.

**CONSULTATION
CITOYENNE**



L'artiste explore la sculpture, la photo, la vidéo...

Entre deux mondes

La médiathèque Stéphane Hessel accueille l'artiste Linda Gri pour une carte blanche tournée vers les arts plastiques

Formée aux arts-plastiques aux Beaux-arts d'Angers puis aux costumes de scène à Lyon, Linda Gri travaille actuellement à la fois comme costumière et plasticienne dans de nombreux contextes (théâtres, expositions, performances).

Aussi, elle développe un travail personnel qui interroge les frontières entre les arts plastiques et le spectacle vivant. Ce travail s'appuie sur la diversité des médiums (installations, sculpture, performance, vidéo, photographie), et sa mise en scène s'élabore en fonction des espaces d'expositions. Jouant avec les divers textures, couleurs, formats, abstrait et figuratif, elle adapte ses objets selon les contextes dans le but de créer des fictions oniriques, des mondes à traverser. "J'aime l'idée de déambulation,

de cheminement et de passages d'univers à un autre, tel un labyrinthe, celui de l'imaginaire ou de l'inconscient.

→ Son exposition "TROU-TROU" est à découvrir du 9 au 27 mai à la médiathèque. Linda Gri fait appel aux sensations : tantôt agréables, tantôt désagréables ; attirance et répulsion, réalité crue et magie...

→ Un atelier "arts visuels" est proposé aux enfants (dès 5ans). Linda leur propose de réaliser eux-mêmes une ou plusieurs installations au sein de la médiathèque à l'aide de matériaux fournis. Il s'agira là de s'amuser à transformer cet espace dédié à la lecture et lui faire prendre une allure drôle et/ou inquiétante... Mercredi 17 mai, à 15h30.

Des coups de cœur à partager



Depuis février, l'équipe de la médiathèque propose chaque mois une sélection de ses coups de cœur - à retrouver sur le site internet, facebook et bien sûr en rayon à la médiathèque.

Si vous souhaitez discuter de vos coups de cœur, n'hésitez pas à rejoindre les comités lecture et BD.

• Comités lecture "Des livres et vous" : un samedi par mois, venez échanger avec Marianne autour des nouveautés, découvertes et coups de cœur de lectures.

• Comités "BD" : un samedi tous les deux mois, Frédéric Potet, journaliste et critique BD au journal Le Monde, présente et analyse une sélection de bandes-dessinées.

Les coups de cœur sont empruntables et reconnaissables grâce à leur pictogramme.

MANGA-SUR-LOIRE

La 9^e édition du festival Manga-sur-Loire est programmée le 21 octobre prochain, au Saule Michaud.

Un concours dessin est organisé pour élaborer l'affiche de l'événement. Le thème retenu cette année est, "Les animaux fantastiques". Les dessins individuels et/ou collectifs sont à faire parvenir à l'adresse : Mairie de Montlouis-sur-Loire. Concours dessin Manga-sur-Loire. 6, place François Mitterrand. 37270 Montlouis-sur-Loire, ou bien par mail à manga37@ville-montlouis-loire.fr Les modalités de participation sont détaillées sur le site Internet : www.manga-sur-loire.fr



FÊTE DE LA MUSIQUE

La 36^e édition de la Fête de la musique se tiendra mercredi 21 juin en centre-ville : place François-Mitterrand, église Saint-Laurent, mail de la médiathèque et sous réserve, places Courtemanche et AFN. Les musiciens ou groupes, professionnels ou amateurs souhaitant se produire, peuvent se rapprocher du service culturel de la ville au 02 47 45 85 85. Restauration sur les lieux de concerts.

FÊTE DU 14 JUILLET

La traditionnelle fête nationale se tiendra, comme l'an passé dans le parc des Châtaigniers. Plusieurs groupes seront présents pour animer cette soirée latino qui sera suivie par un feu d'artifice. Le reste de la soirée sera animé par DJ Numkat. Rendez-vous à partir de 19h30. Restauration sur place.

"Ménage à trois"



Humour, talent et charme, Chloé Lacan a tout pour plaire.

C'est le nom du nouvel album de Chloé Lacan, qui s'est entourée pour l'occasion de deux complices multi-instrumentalistes.

Après 9 ans de "Crevette d'Acier" et 4 ans de "Plaisirs Solitaires", son spectacle solo, Chloé Lacan revient avec ce nouvel opus pour lequel elle est accompagnée de Nicolas Cloche (piano, percussions, ukulélé, chœurs) et Brice Perda (saxhorn basse, flugabone, glockenspiel, chœurs).

Un "Ménage à Trois", qui sert à merveille la folie douce de cette Diva espiègle. Le trio est polymorphe et passe d'un instrument à l'autre, tissant des univers musicaux délicats et puis-

sants avec une complicité jubilatoire. Chanter la mort en dansant, mêler le blues et l'opéra, susurrer du Chopin hurler de rire pour faire la nique au temps... Chloé Lacan ne s'interdit rien. Sa plume est à fleur de peau, d'une poésie océanique ou trempée d'acide tendre. Elle a du frisson dans la voix et la scène chevillée au corps. Laissez-vous embarquer dans cette tempête musicale, l'humour en bouée de sauvetage.



Chloé Lacan, vendredi 12 mai.
20h30 à l'espace Ligéria.
Billetterie auprès de l'Office de tourisme : 02 47 45 85 10.

Découvrir la Loire autrement

Deux spectacles autour de la Loire sont proposés en mai et juin par le service culturel. Des regards croisés sur ce fleuve mettront tous les sens en éveil.

Le Théâtre de la Fronde propose à travers une performance intitulée "Cul de grève" de partager la passion de trois amoureux de la Loire. Le pêcheur Philippe Boisneau, en biologiste et écologue traite des problématiques environnementales ; Jean-Marie Sirgue, comédien, apporte une note littéraire avec Hugo, Genevoix ou encore Maupassant ; quant à Bernard Charret, restaurateur à Larçay, il propose une dégustation de poissons. Vendredi 30 juin à 21h à la salle Lejeau à Husseau.

Autre spectacle avec "Au nom de la Loire", un ensemble vocal et instrumental qui célèbre la Loire, son patrimoine... Dimanche 21 mai, 16h, à l'église Saint-Denis à Amboise.





DES ATELIERS SPORTIFS GRATUITS

L'opération "Sports et Vacances", proposée par le service des sports, en lien avec les associations sportives, est dédiée aux jeunes montlouisiens de 9 à 17 ans. Pour les vacances de Pâques, ces ateliers sportifs gratuits, auront lieu entre le 10 et le 21 avril.

Inscriptions : www.ville-montlouisoire.fr rubrique Sport / Actualité ou à l'accueil de la mairie.

AVRIL

Vendredi 7 de 15h à 19h, collecte de sang. *Salle du Saule Michaud.*

Vendredi 7 à 20h30, saison culturelle : théâtre "Léonie est en avance". *Espace Ligéria.*

Samedi 8 de 10h à 13h, exposition de véhicules de collection. *Parking du Super U.*

Samedi 8 et dimanche 9, portes ouvertes de la Cave des producteurs. *2, route de Saint-Aignan.*

Samedi 8 et dimanche 9, concours de saut d'obstacles. *Écuries d'Anadé.*

Samedi 15 de 9h à 16h, bourse d'antiquités militaires : exposition (objets, uniformes, documents ...) sur le thème de la première guerre mondiale 1914/1918. *Espace Ligéria.*

Mardi 11 à 10h, atelier découverte du Land Art (4-7 ans). *Maison de la Loire.*

Du 15 au 17, Fête des plantes et des poules. *Château de la Bourdaisière.*

Vendredi 21 à 18h30, concert de restitution du stage cordes frottées. *Église Saint Laurent.*

Dimanche 23, brocante et vide-greniers de l'Amicale de la Saint-Jean. *Terrain de Bouvineries à Husseau.*

Dimanche 23 à 15h30, concert des 50 ans de la musique des Sapeurs pompiers de Touraine. Entrée gratuite. *Espace Ligéria.*

Jeudi 27 à 20h, concert du groupe Danakil et de Nattali Rize organisé par le Temps Machine. *Espace Ligéria.*

Samedi 29 à 19h, football : AS Montlouis/ Saint Jean Le Blanc Fc. *Stade Cholet.*

MAI

Samedi 13, de 9h à 18h, journée porte ouverte des jardins du cheminot au Pas d'Amont.

Lundi 8, à partir de 9h, "tournoi du 8 mai" organisé par l'ASM volley. Équipe de trois joueurs. Inscriptions au 06 82 92 21 68. *Stade Cholet.*

Mardi 9 à 17h30, 18h30 et 19h30, Mercredi 10 à 15h30, 17h30 et 18h30, conférence sur le thème "Audition solidarité". *Ecole de musique intercommunale.*

Vendredi 12 à 20h30, saison culturelle : chanson française "Chloé Lacan - Ménage à trois". Détails ci-contre. *Espace Ligéria.*

Samedi 13, de 10h à 13h, exposition de véhicules de collection. *Parking du Super U.*

Samedi 20 à 14h30, diaporama et sortie sur le terrain "A la découverte des orchidées de Touraine". *Maison de la Loire.*

Samedi 20 à 19h, football : AS Montlouis/ Mainvilliers Cs. *Stade Cholet.*

Du 25 au 28, concours de saut d'obstacles. *Écuries d'Anadé.*



Nadine Dieulefit.

LES EXPOS AU CARROI DES ARTS

La galerie est ouverte de 15h à 18h du mercredi au dimanche.

Du 11 au 30 avril, **Nadine Dieulefit**, aquarelles.

Du 3 au 21 mai, **Michel Davo**, "Art environnemental".

Du 25 mai au 11 juin, **Travaux des élèves**, dans le cadre du cycle d'exposition "Regards... sur le temps qui passe".

Du 14 juin au 12 juillet, **Photo club de Montlouis**, photographies.

Carroi des arts, rue Foch. Tél. : 02 47 50 77 06 et + de détails sur le site Internet de la ville.

Photo club.



Vos Sorties

Samedi 27, tournoi "Les 10 heures du billard". *Billard club montlouisien.*

Mercredi 31, pétanque : coupe de la Ville, triplettes vétérans.
Boulodrome des Goiselles.

JUIN

Samedi 3 et dimanche 4, football : tournoi de l'Avenir U13. *Stade Cholet.*

Samedi 3 de 13h à 23h, Fête du jeu, organisé par l'association "Dans le blanc des jeux". *Salle Waldeck Rousseau.*



© Stéphane Gallay

Dimanche 4 à partir de 10h, Fête du jeu, de la détente et du bien-être et inauguration de la place François-Mitterrand, lire page 9. *Place François-Mitterrand.*

Samedi 10, de 10h à 13h, exposition de véhicules de collection. *Parking du Super U.*

Café Éphémère

Samedi 10 juin de 10h à 18h,
parc des Brossereaux

Le centre socio-culturel La Passerelle en partenariat avec la médiathèque Stéphane Hessel, l'association "Dans Le Blanc des Jeux" (et bien d'autres !) propose une journée d'animations gratuites en plein air pour tous ! Le thème de cette année : "Demain, réinventons nos quartiers !".

Programme complet à retrouver sur le site Internet : www.csc-lapasserelle.fr

Samedi 10 à 14h30, sortie animée "Les insectes des rives de la Loire".
Maison de la Loire.

Dimanche 11 à 15h, football : AS Montlouis/ Beaugency Usbv1.
Stade Cholet.

Samedi 17 à 14h30, sortie "Découverte autour de la mare". *Maison de la Loire.*

Samedi 17 et dimanche 18, concours de saut d'obstacles. *Écuries d'Anadé.*

Samedi 17 et dimanche 18, tir à l'arc : concours tir 3D. *Parc de la maison de retraite de la Bourdaisière.*

Dimanche 18, 25^e motocross, lire article page 11. *Circuit de motocross de la Vallerie.*

Mardi 20 à 19h30, sortie "A la recherche du castor". *Maison de la Loire.*

Mercredi 21, Fête de la musique. *Centre-ville.*

Vendredi 23 de 15h à 19h, collecte de sang. *Salle du Saule Michaud.*

Samedi 24 à 14h, initiation photo nature, par Déclics'Nature. *Maison de la Loire.*

Samedi 24 de 14h à 17h, chantier en bord de Loire dans le cadre de la Journée internationale de lutte contre l'Ambrosie. *Lieu communiqué lors de l'inscription au 02 47 27 81 03.*

Dimanche 25 de 14h à 18h, Fête de l'enfance, gratuit. *Parc des Coteaux.*

Dimanche 25, tennis : tournoi open, finales. *Complexe tennistique Françoise Dürr.*

Mardi 27 à 19h30, sortie "A la recherche du castor". *Maison de la Loire.*

Vendredi 30 à 21h, performance "Cul de grève". Lire détails page 20. *Salle René-Lejeau à Husseau.*

JUILLET

Samedi 1^{er} et dimanche 2, de 10h à 19h, badminton : "Very bad team"
Gymnase Léo-Lagrange.

Dimanche 2, de 10h à 19h, marché de producteurs bio et locaux, concert, animations bien-être, artisanat d'art, espace restauration.
Épicerie Biolinet, quai Baillet.

Samedi 8, de 11h à 19h, animation lancement de la saison piscine avec un thé ou un café offert et des magazines mis à disposition. *Piscine municipale.*

OUVERTURE DE LA PISCINE DÈS JUIN

Le 1^{er} juin, la piscine municipale ouvre ses bassins. L'ouverture se fera en deux étapes :

→ A partir du mercredi 31 mai (jusqu'au 5 juillet inclus), elle sera ouverte les mercredis de 12h30 à 19h et le week-end de 14h30 à 19h, le reste du temps, elle accueille les scolaires.



→ A partir du 8 juillet jusqu'à sa fermeture le 31 août, la piscine sera ouverte tous les jours de 11h à 19h et le vendredi de 12h à 20h (jours fériés inclus).
Plein tarif : 2,60 € (22 € les 10 entrées).
Tarif réduit : 1,80 € (15 € les 10 entrées).
Abonnement saison : 38 €.

La piscine propose des cours d'aquagym (séance de 45 min). Du lundi au jeudi de 19h15 à 20h ; de natation (séance de 30 min). Apprentissage à partir de 6 ans et/ou perfectionnement. Du lundi au vendredi de 9h à 11h.
Inscription obligatoire : 02 47 50 82 37.

Samedi 8, de 10h à 13h, exposition de véhicules de collection. *Parking du Super U.*

Vendredi 14 à partir de 19h30, Fête nationale. *Parc des Châtaigniers.*

Du 14 au 16, concours de saut d'obstacles. *Écuries d'Anadé.*

Samedi 22, brocante des bords de Loire de 15h à minuit organisée par l'association "Bien vivre au Bas rocher". *Quai Albert-Baillet.* Marché nocturne de 18h à minuit. *Place Courtemanche.*



En savoir + sur
www.ville-montlouis-loire.fr



**Chez nous,
pas de course au profit
mais des professionnels de la vue
qui sont là pour vous guider.**

MUTUALITÉ FRANÇAISE
CENTRE-VAL DE LOIRE
Mutualité Française Centre-Val de Loire, Union reconnue sous disposition du tiers lié du code de la Mutualité, N° SIREN 775 347 891

LES OPTICIENS MUTUALISTES
VOTRE VUE. NOTRE PRIORITÉ.

Montlouis-sur-Loire : C.C. Les Coteaux - 02 47 45 01 05 - www.les-opticiens-mutualistes-mfcvl.fr



POMPES FUNÈBRES
INTERCOMMUNALES
DE L'AGGLOMÉRATION TOURANGELLE

PFI



La référence funéraire
Contrats obsèques - Organisation complète des obsèques
Caveaux, monuments et articles funéraires...

Saint-Pierre-des-Corps
12, rue Marcel Cachin

Tours • Joué-lès-Tours • Saint-Avertin • Saint-Pierre-des-Corps

02 47 36 35 00 - 24h/24 et 7j/7

www.pfi37.com

Hub. 2012.37.0170 - ORIAS 070.290.19 © PFI 2013 - AM0213



**Et si vous preniez
enfin le temps ?**

leclercdrive.fr

E.Leclerc 

DRIVE
un service 100% gratuit à prix E.Leclerc

LA VILLE AUX DAMES
ZAC LES FOUGEROLLES - Rue Marie de Lorraine - 37700
Retrait des commandes : du lundi au samedi, 8h30 à 19h30

A. Colonna - 02 47 28 14 13

Billetterie à la carte

Évitez les files d'attente à l'entrée des sites touristiques : achetez vos billets à l'avance et à prix réduits auprès de l'Office de tourisme de Montlouis

SITES TOURISTIQUES CONCERNÉS :
Grand Aquarium de Touraine, Château de Chenonceau, Château Royal d'Amboise, Château Gaillard, Festival international des Jardins de Chaumont / Loire, Zoo de Beauval, Clos Lucé, Château de la Bourdaisière, Château et jardin de Villandry, Château de Chambord.

Louez une salle à Montlouis

Pour vos événements : **repas de famille, vins d'honneur de mariage, conférences** :

Salle Rabelais

50 places assises – Salle dotée d'une cuisine et d'un local de stockage.



Salles René-Lejeau

Trois salles de 40 places assises
et un jardin clos

Pour tous vos événements : **repas de mariages, anniversaires, réunions, séminaires, congrès** :

Salle festive du Saule Michaud

300 places assises – Salle dotée d'une cuisine et d'un local de stockage.

